CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 21 février 2019 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant exécution du décret du […] relatif aux subventions visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés auprès de certaines entreprises', a été rayée du rôle le 25 mars 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CFCTMABCI-GFFAAQW‡